

# L'œil du cyclone : Djibouti, une cité-Etat entre guerre et paix

*Marc-Antoine Pérouse de Montclos \**

La petite République de Djibouti a été jusqu'à une période récente entourée entièrement de pays en état d'hostilité. L'Éthiopie n'a signé qu'en 2000 un accord de paix avec l'Érythrée, après deux années de guerre et l'on attend toujours le déploiement de 4 200 soldats de l'ONU dans une zone-tampon le long de la frontière commune et disputée. La Somalie, de son côté, ne dispose toujours d'aucun gouvernement central depuis la chute de la dictature du général Siad Barre en 1991 et ses régions du Nord, dont l'une (Awdal) frontalière avec Djibouti, ont soit déclaré leur indépendance, dans le cas du Somaliland, soit proclamé leur autonomie, sous le nom de Puntland. Et elles ont refusé de participer à la conférence de réconciliation organisée à Arta, en territoire djiboutien, sous l'égide du président Ismaël Omar Guelleh. Sur le plan intérieur, ce dernier, élu en 1998, a dû aussi faire face à une opposition armée des Afar dans le nord de Djibouti.

Un tel environnement géopolitique donne à la capitale, Djibouti-Ville, l'illusion d'être une oasis de paix : l'œil du cyclone au milieu de la tempête. La tranquillité toute relative de ce port, aux portes de la mer Rouge, explique pourquoi tant de réfugiés et de déplacés ont afflué vers une agglomération dont la croissance spectaculaire montre bien en quoi les guerres et les catastrophes naturelles peuvent contribuer à l'urbanisation du continent africain. Les migrations forcées que les conflits armés et les famines engendrent sont en effet partie prenante de l'exode rural, qu'il s'agisse, pour reprendre la terminologie en vigueur, de « réfugiés » lorsque les routes de l'exode franchissent une frontière internationale ou, le plus souvent, de « déplacés » lorsque les populations concernées évoluent à l'intérieur d'un cadre étatique.

Face aux troubles qui affectent l'ensemble de la Corne de l'Afrique, la République de Djibouti, elle-même aux prises avec une guerre civile de 1991 à 1994, ne dément pas ce schéma. Depuis son indépendance en 1977, elle a vu passer, selon des chiffres du HCR (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), un total cumulé de 240 000 entrées de « réfugiés » pour 520 000 « nationaux », accueillant 47 000 Éthiopiens lors de la guerre d'Ogaden en 1978, 20 000 autres avec la famine de 1983, 49 000 encore à la chute du régime Mengistu à Addis-Abeba en 1991, ainsi que

**Afrique  
contemporaine**  
N° 198  
2<sup>e</sup> trimestre 2001

Tensions  
et apaisements

57

\* Institut de recherche pour le développement, CEPED, Paris.

31 000 Somaliens au moment de la répression contre l'insurrection isaaq à Hargeisa en 1988, 30 000 du fait de la guerre civile en 1990 et 34 000 avec l'effondrement de la dictature Siad Barre en 1991. Si l'on inclut les clandestins, les réfugiés restés sur place représenteraient entre 10 % et 30 % de la population totale de Djibouti. Sachant que le taux d'urbanisation atteint 88 % et que les flux migratoires alimentent pour moitié une croissance démographique supérieure à 6 % par an, la proportion s'avère assez comparable en ville. D'après un sondage portant sur un échantillon de 204 migrants en 1997, 33 % disaient par exemple être venus dans la capitale djiboutienne en raison de la sécheresse et de la guerre (1).

### ● Les raisons d'une croissance urbaine

Aller à Djibouti, en l'occurrence, revient presque à débarquer directement dans la capitale. L'apport des réfugiés dans la croissance urbaine a pris une dimension exceptionnelle à cause des particularités d'une minuscule République, véritable cité-Etat. Djibouti-Ville, rapporte un journaliste, est une « capitale où vivent les trois cinquièmes d'une population totale d'un demi-million d'habitants » (2). Son pouvoir d'attraction et son rayonnement sont d'autant plus forts que l'hinterland, désertique, a des allures de paysage lunaire et que la majorité des dépendants restés à la campagne vivent de subsides versés par leurs parents en ville (3). D'après les économistes, le secteur formel de la capitale fournit, à lui seul, une vingtaine de milliers d'emplois et nourrit une bonne centaine de milliers de personnes...

Le milieu humain environnant, d'origine pastorale, a également précipité l'établissement des nouveaux venus dans l'agglomération. Tracées artificiellement au début de la période coloniale sur des itinéraires de commerce fort anciens, les frontières « internationales », tout d'abord, n'ont pas grand sens. De part et d'autre de délimitations purement administratives, les solidarités lignagères ont favorisé l'insertion des migrants, quitte, une fois transposées en milieu urbain, à dissoudre l'exclusivité identitaire du clan. A Djibouti, la proportion des pasteurs transhumants est ainsi tombée de 70 % en 1950 à 16 % en 1989 (4). La capitale, notamment, a connu des taux de croissance d'environ 5 % par an (voir tableau). A ce rythme, elle devrait dépasser les 400 000 habitants au début du XXI<sup>e</sup> siècle, bien que des urbanistes tablent ensuite sur un ralentissement de son taux de croissance annuel autour de 2,4 % (5).

(1) A.S. Chiré, « Djibouti : migrations de populations et insertion urbaine des femmes », in : CEAN (éd.), *L'Afrique politique*, Karthala, Paris, 1998, p. 131.

(2) Stephen Smith, *Libération*, 25 février 1992, p. 32.

(3) P.-M. Decoudras, « Occupation de l'espace périphérique de la ville de Djibouti : évolution des genres de vie traditionnels et sédentarisation des pasteurs nomades », *Cahiers d'Outre-Mer*, vol. 40, n° 158, avril 1987, p. 93-126.

(4) J. Godet et A. Guedda, « Le pastoralisme en République de Djibouti : données générales », *Production pastorale et société*, n° 15, 1984, p. 99-119 ; Ministère des Travaux publics, de l'Urbanisme et du Logement de la République de Djibouti, *Rapport national présenté à la conférence des Nations unies sur les établissements humains*, Istanbul, Habitat, juin 1996, p. 8 et 12.

(5) République de Djibouti, *Schéma directeur de Djibouti et identification des projets prioritaires*, Groupe Huit, Paris, 1998, p. 37.

### La population de la ville de Djibouti entre 1892 et 1997

Années	Nombre d'habitants	Années	Nombre d'habitants
1892	2 050	1959	40 000
1896	4 000	1961	58 000
1900	15 000	1972	115 000
1910	16 000	1977	157 000
1920	8 000	1982	203 000
1936	15 000	1983	213 000
1939	20 000	1987	238 000
1942	10 000	1992	278 000
1947	19 000	1997	327 000

Indéniablement, les déplacements forcés ne sont pas pour rien dans l'explosion démographique d'une ville où le solde migratoire alimente un tiers de la croissance urbaine. Leurs modalités et leur durabilité, cependant, laissent bien des questions en suspens. En quoi la fuite se distingue-t-elle donc d'un exode rural classique ? Les motivations des déplacés peuvent être économiques, et pas seulement politiques ; elles ne sont qu'un facteur parmi d'autres de la poussée urbaine et il serait trompeur d'en exagérer l'importance. Djibouti, de surcroît, n'a pas toujours été un havre de paix. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la ville n'était qu'un petit comptoir administratif, plus ou moins interdit d'entrée aux nomades : d'après des témoignages de l'époque, les Issa de l'Ogaden qui fuyaient les exactions abyssiniennes se contentaient ainsi de franchir la frontière pour se placer sous la protection de l'armée française (6). Ils poursuivaient rarement le voyage jusqu'à la capitale.

Port stratégique, Djibouti, qui plus est, n'a jamais été complètement à l'abri des tensions régionales. La ville a longtemps été menacée par les visées annexionnistes de l'Éthiopie et de la Grande-Bretagne, la première cherchant le débouché maritime dont les Italiens l'avaient privée en Érythrée, la seconde poursuivant son rêve d'hégémonie sans rival du Caire au Cap. Pendant la Seconde Guerre mondiale, par exemple, la population de Djibouti a dû fuir les bombardements des Italiens d'Érythrée, puis le blocus maritime britannique contre un gouverneur vichyste. Défendue par une DCA de fabrication russe, héritée des républicains espagnols lors de leur retraite en France (!), la ville refusa de se rendre et subit les affres de la famine (7)...

En réalité, Djibouti doit d'abord son expansion à des fonctions ferroviaire, portuaire et militaire. Le chemin de fer, ayant perdu depuis de son importance originelle, joue historiquement un rôle moteur. Fondée quatre ans après la création de la colonie en 1884, la capitale est en effet choisie comme tête de ligne du chemin de fer qui part vers Dire Dawa en direction d'Addis-Abeba et dont la construction dure de 1896 à 1917. Stimulé par la conquête italienne de l'Éthiopie en 1936, le port, lui, participe pareillement au développement de l'économie urbaine, dont il génère une bonne partie des activités de services. Les conflits qui ravagent la région après la période des indépendances lui redonnent un second souffle en y faisant transiter l'aide alimentaire. En 1991, année marquée par la chute des régimes de Siad Barre en Somalie et de Mengistu Haïle Mariam en Éthiopie, 1,5 million de tonnes y sont débarquées, contre une moyenne de 600 000 les années précédentes. En 1993, l'Érythrée accède à l'indépendance et l'Éthiopie perd son

(6) Henry de Monfreid, *Le drame éthiopien*, Grasset, Paris, 1935, p. 10. Quant à l'exportation d'esclaves en provenance d'Éthiopie, autre forme de déplacement forcé, elle se faisait *via* Tadjourah ou Obock à une époque – le XIX<sup>e</sup> siècle – où la ville de Djibouti n'existait même pas. Cf. Timothy Fernyhough, « Slavery and the Slave Trade in Southern Ethiopia in the Nineteenth Century », in : Clarence-Smith, William Gervase (ed.) *The Economics of the Indian Ocean Slave Trade in the Nineteenth Century*, Frank Cass, Londres, 1989, p. 111.

(7) Pour un compte rendu ouvertement profasciste, colonialiste et anti-gaulliste, voir Henry de Monfreid, *Le radeau de la Méduse ou comment fut sauvé Djibouti*, Grasset, Paris, 1958, 187 p.

débouché maritime à Assab. Avec la reprise de la guerre entre l'Erythrée et l'Éthiopie en 1998, le port de Djibouti enregistre alors une augmentation de 600 % de ses activités malgré la concurrence grandissante des autres escales de la mer Rouge et de la péninsule arabe.

Quant à la fonction militaire de la capitale, elle continue d'être déterminante. Au début des années 1990, la rébellion afar suscite une mobilisation générale, y compris de la part de l'armée française, qui intervient dans la région de Randa avec l'opération *Iskoutir*. A partir de 1998, la guerre entre l'Erythrée et l'Éthiopie a revalorisé ensuite l'importance stratégique du pré-positionnement de forces françaises à Djibouti. Celles-ci assurent la défense du pays dans le cadre de l'opération *Khor-Angar*, en 1999, et procurent 45 % du produit intérieur brut de Djibouti malgré un engagement financier diminuant d'environ 10 % par an. Quelque 3 100 hommes sont stationnés en ville pour un coût estimé à 2,1 milliards de francs en 2000. La police et l'armée djiboutiennes, de leur côté, fournissent près de 12 % des emplois salariés dans la capitale (8). L'empiétement des forces de sécurité djiboutienne et française marque considérablement le paysage urbain, représentant 32 % des surfaces bâties ; la présence de légionnaires d'origine rhodésienne blanche (zimbawéenne), sud-africaine, belge et allemande a donné par ailleurs un cachet international aux quartiers de plaisir dans la vieille ville.

## ● Des conflits à répétition

La fonction défensive d'un port stratégique, précisément, explique l'attraction qu'exerce la capitale sur des migrants qui fuient des pays en guerre : des « réfugiés » ou des « déplacés » suivant qu'ils ont traversé ou non une frontière internationale. La distinction, à dire vrai, paraît assez factice sur un petit territoire peuplé de communautés pastorales (9). Bien des membres du gouvernement de Djibouti sont eux-mêmes nés à « l'étranger », à commencer par le père de l'indépendance, Hassan Gouled Aptidon, auquel le président Ismaël Omar Guelleh, qui était auparavant son chef de cabinet, a succédé en 1998 : le premier est originaire de Loyada, à la frontière du Somaliland ; le second de Dire Dawa, dans la région somali d'Éthiopie. La ville de Djibouti a toujours compté une forte proportion d'allogènes ; le recensement de 1947, par exemple, avait comptabilisé 6 000 autochtones pour 11 000 habitants nés à l'étranger (10). La notion de frontière n'a ici qu'une valeur juridique et son franchissement ne conditionne nullement la réussite ou l'échec de l'implantation urbaine. La différence tient principalement à l'attribution d'un statut de réfugié et à l'aide humanitaire qui lui est liée.

Ainsi les déplacés afar de Djibouti ne sont-ils pas traités comme les réfugiés issa de Somalie. Problème interne, la guerre civile de 1991-1994 voit les Afar de l'opposition combattre les Issa, au pouvoir à Djibouti depuis l'indépendance. En effet, le régime du président Gouled, un homme du clan des Mamassan, s'appuie surtout sur les Agbal, un groupe somali qui représente environ les deux tiers des Issa à Djibouti et les trois quarts dans la Corne de l'Afrique (11). Leur mainmise sur l'appareil d'État exacerbe le sentiment d'exclusion des élites afar, y compris en ce qui concerne leurs autorités traditionnelles, réduites à de simples titres honorifiques, les *makabantu*, *bonoïta*, *dardar*, *redantu* ou autres *amoïta*. Sous le couvert du FRUD, le Front de restauration de l'unité et

(8) République de Djibouti, *op. cit.*, 1998, p. 135.

(9) A. Ladouze, *Djibouti, nation carrefour*, Karthala, Paris, 1989, 231 p.

(10) Ph. Oberle et P. Hugot, *Histoire de Djibouti des origines à la République*, Présence africaine, Paris, 1985, p. 121-122.

(11) Peter J. Schraeder, « Ethnic Politics in Djibouti: From "Eye of the Hurricane" to "Boiling Cauldron" », *African Affairs*, vol. 92, 1993, p. 203-221.

de la démocratie, les rebelles afar s'engagent progressivement dans la lutte armée et se déploient dans le nord désertique du pays, alors que la capitale se trouve à l'abri, au sud. Bien que située en pays issa, la ville de Djibouti attire alors un certain nombre d'Afar. Dès novembre 1991, des déplacés originaires des districts d'Obock, Tadjourah et Dikhil commencent à affluer dans des quartiers comme Arhiba. Peu s'arrêtent en chemin à Obock – un port délaissé –, à Tadjourah – siège d'un des quatre sultanats reconnus par les autorités avec Raheïta, Awsa et Gobaad –, ou à Dikhil – bourg symbolique de l'unité nationale, à la confluence des aires d'influence afar et issa.

De leur côté, les conflits des pays voisins contribuent également à la croissance urbaine de Djibouti. En Ethiopie, les Afar de la vallée de l'Awache fuient d'abord la famine de 1973 et les désordres consécutifs à la chute du Négus en 1974 (12). A partir de 1977, la guerre d'Ogaden entre l'Ethiopie et la Somalie précipite ensuite ces flux. Parmi les demandeurs d'asile, certains sont placés dans des camps proches de localités comme Dikhil, en 1978. La très grande majorité préfèrent s'installer directement en ville, quitte à y devenir de simples immigrants économiques. La capitale, notamment, absorbe 24 000 des 42 000 réfugiés recensés dans le pays au début de la guerre d'Ogaden (13).

Les autorités, qui ont ratifié le protocole de 1967 sur les réfugiés mais pas la convention de l'OUA de 1969, réagissent alors en essayant de maintenir les nouveaux venus dans des camps et d'encourager les rapatriements. En 1993, le HCR se prête à un exercice qui vise à refouler en brousse quelque 30 000 étrangers vivant de mendicité en ville. Dans les années qui suivent, 31 000 Ethiopiens ayant obtenu un statut de réfugié sont officiellement rapatriés vers leur pays d'origine. Il n'en reste plus que 600 dans la comptabilité du HCR en 1997.

Beaucoup ont en fait choisi de demeurer en ville. Quelques-uns, environ 2 000, majoritairement des Ethiopiens, ont persisté à suivre les procédures de demande d'asile. Les autres sont entrés dans l'illégalité. Les chiffres les plus fantaisistes circulent sur le nombre de ces clandestins, qui comprendraient 50 000 Ethiopiens et 50 000 Somaliens. La concentration urbaine ne paraît pas moins certaine. Des 36 468 étrangers officiellement enregistrés par le ministère de l'Intérieur au milieu des années 1990, 94 % habitaient déjà la capitale. En 1993, les services du recensement, quant à eux, ont comptabilisé près de 56 000 réfugiés et déplacés « citadins », pour la plupart victimes de la guerre au Somaliland et de la rébellion dans le nord de Djibouti.

## ● Une insertion de nature politique

L'insertion urbaine de pareils migrants, réfugiés ou déplacés, dépend de nombreux facteurs d'ordre culturel, politique, économique et foncier. D'après une analyse culturaliste, les Afar, par exemple, étant très attachés à la terre, auraient été moins séduits par l'exode rural que les nomades issa, et ceci expliquerait la prédominance de ces derniers dans la capitale (14). Pour des raisons politiques, les Afar ont cependant eu un accès plus facile à la propriété urbaine et à la nationalité djiboutienne, car le colonisateur les a longtemps favorisés par opposition au nationalisme somali des Issa (15). La citoyenneté fut

(12) H. Kloos, « Development, Drought, and Famine in the Awash Valley of Ethiopia », *African Studies Review*, vol. 25, n° 4, décembre 1982, p. 21-48. Pour une relation plus historique, voir R. Pankhurst, « The Great Ethiopian Famine of 1882-1892: A New Assessment », *The Journal of the History of Medicine and the Allied Sciences*, vol. 21, n° 1, 1966, p. 271-94 ; D.H. Johnson & R. Pankhurst, « The Great Drought and Famine of 1888-1892 in Northeast Africa », in : D.H. Johnson & D.M. Anderson (ed.), *The Ecology of Survival: Case Studies from Northeast African History*, Lester Crook, Londres, 1988.

(13) CIMADE, INODEP, MINK, *Afrique, terre de réfugiés. Que faire ?*, L'Harmattan, Paris, 1984, p. 116.

(14) Chiré, *op. cit.*, 1998, p. 124.

(15) Les deux autres principaux clans somali du pays, à savoir les Isaaq et les Gadabursi, connurent un sort assez différent à cet égard, du fait qu'ils avaient été recrutés par l'armée française durant la Première Guerre mondiale et s'étaient illustrés sur le front de la Somme. Cf. M. Désiré, « Les troupes somaliennes pendant les deux guerres mondiales », *Revue historique de l'Armée*, n° 4, novembre 1963, p. 141-147.

accordée à des Afar qui nomadisait en Ethiopie. En revanche, elle fut refusée à bien des Somali qui vivaient dans la capitale, où ils représentaient près de la moitié de la population. Entre 1958 et 1965, le nombre d'électeurs afar augmentait de 197 %, tandis que celui des Issa ne progressait que de 55 %. Moins hostiles au colonisateur que les Issa, les Afar étaient partisans d'un statut de DOM-TOM et parvinrent à faire changer le nom de la colonie en conséquence. La « Côte française des Somalis » devint ainsi le « Territoire français des Afars et des Issas », sans mention de la composante somali comme telle. Les Afar n'en ont pas moins continué à se plaindre de la poussée migratoire des nomades issa, simple clan somali élevé au rang de nationalité par les Français.

Ce jeu de la citoyenneté a ensuite connu un retour de balancier après l'indépendance en 1977, quand les Issa sont arrivés au pouvoir. Ceux-ci ont favorisé l'intégration des membres de leur groupe, réfugiés compris. Dès sa fondation, quelques mois avant le début de la guerre d'Ogaden, la jeune République djiboutienne a commencé par accueillir les Issa qui fuyaient l'Ethiopie. Lorsque la révolte afar s'est précisée, à partir de 1989, les autorités ont accéléré la naturalisation des Issa de la région en réactualisant un vieux décret colonial du 16 juin 1937, qui accordait la nationalité française à toute personne née sur le territoire. Les réfugiés venus de Somalie, à 95% des Issa selon le HCR, ont bénéficié de ces procédures. En 1990-1991, quelque 40 000 réfugiés somaliens ont traversé une frontière terrestre qui n'était quasiment pas surveillée et un laissez-passer leur a été accordé. A défaut d'obtenir des passeports djiboutiens délivrés directement par les services de la Présidence, ils n'ont pas eu à se procurer de faux papiers du fait de la bienveillance de la police. Stratégiquement, ils ont en effet permis au régime de gonfler le poids des Somali du Sud face aux opposants afar dans le Nord. D'après des estimations controversées, la proportion d'Afar serait tombée à 20 % de la population djiboutienne, contre 40 % à l'indépendance (16).

D'une manière générale, les alliances politiques dans la région ont largement conditionné l'accès en ville des demandeurs d'asile. Dans la province somalienne du Nord-Ouest, les Issa de la zone frontalière étaient minoritaires au même titre que leurs voisins, les Gadabursi. Face à l'insurrection armée des Isaaq, le clan majoritaire en place, les Issa avaient rallié le gouvernement Siad Barre, qui soutint également les Gadabursi en nommant l'un d'entre eux à la tête de la province (17). En 1991, l'effondrement de la dictature et la victoire des Isaaq, qui proclamèrent l'indépendance du Somaliland, chassèrent alors vers Djibouti des Issa que le régime du président Gouled s'entêta pendant un temps à armer en nourrissant l'espoir – vain – de les voir créer une zone tampon à la frontière. Lors des combats qui opposèrent la guérilla à dominante isaaq du Somali National Movement (SNM) aux Issa du Somaliland en 1992, les autorités ont ordonné des rafles contre les Gadabursi et les Isaaq de Djibouti, voire des déportations. La fermeture de la frontière terrestre, pour symbolique qu'elle ait pu être, a provoqué des ruptures d'approvisionnement au Somaliland. En 1989, avec l'offensive du SNM sur Hargeisa, il s'agissait d'éviter une extension du conflit vers Djibouti ; en 1992, de soutenir l'opposition issa au Somaliland ; en 1994, de fermer la porte aux clans isaaq qui s'entre-tuaient.

(16) On considère généralement que Djibouti compte 40 % d'Issa, 30 % d'Afar, 10 % d'Arabes et peut-être 20 % de Gadabursi et d'Isaaq. Sans entrer dans un débat qui suscite des querelles sans fin, il faut noter que le mode de vie des Somali n'est pas si fondamentalement différent de celui des Afar, qui constituent comme eux une société segmentaire, divisée entre des lignages nobles *asaimara* (« les Rouges ») et roturiers *adoimara* (« les Blancs »). Les Afar ont d'abord été appelés Udali par les Somali et Danakil par les Arabes, les Ethiopiens et les Européens. Quant aux Issa, on a longtemps cru qu'ils n'étaient pas des Somali, mais des descendants des Galla, aujourd'hui appelés Oromo, d'Ethiopie ; la question de l'appartenance à la grande famille somali serait venue d'une confusion de nom entre les Issa et les Isaaq du Somaliland. Pour une telle thèse, cf. Henry de Monfreid, *Le radeau de la Méduse ou comment fut sauvé Djibouti*, op. cit., p. 13.

(17) M. Djama, « Sur la violence en Somalie. Genèse et dynamique des formations armées », *Politique africaine*, n° 47, octobre 1992, p. 150.

Les réfugiés somaliens ont donc dû s'insérer dans le jeu complexe d'un pouvoir très personnalisé (18). Il leur a fallu faire acte d'allégeance. Les Gadabursi, qui appartiennent à la famille des Dir comme les Issa, ont argué de leurs liens claniques avec la mère du président Gouled. De leur côté, les Isaaq Habr Awal ont souligné que les Issa Mamassan du président se mariaient traditionnellement avec eux. Mais ces Isaaq n'ont pas pu autant profiter des prébendes de l'Etat. En conséquence de quoi, ils ont beaucoup investi dans le secteur privé. Moins dépendants de l'aide internationale que les réfugiés dans des camps, ils ont d'abord compté sur les solidarités internes au groupe ; d'après des estimations, environ 50 000 Isaaq pourvus de la nationalité djiboutienne vivaient à l'époque dans la capitale, ce qui a facilité leur installation (19).

La trame urbaine léguée par le colonisateur, notons-le, a également influencé le mode d'implantation des réfugiés qui trouvèrent un gîte en tablant sur leur appartenance clanique. Afin de diviser pour mieux régner, les Français avaient compartimenté les quartiers africains de Djibouti, dits *magala*. Les quartiers 1 et 2 étaient réservés aux Afar et aux Arabes, essentiellement yéménites. Le quartier 3 abritait des Isaaq, le 4 des populations mélangées, le 5 des Gadabursi et le 6 des Issa. Ce schéma colonial a pris toute son importance lorsque les affrontements claniques du Somaliland ont gagné Djibouti. En 1995, des troubles entre les Isaaq du quartier 3 et les Gadabursi du quartier 5 sur l'avenue 26 ont, par exemple, fait un mort (20). De tels incidents ont aussi été observés à Balbala, où les autorités ont dû décréter un couvre-feu.

## ● Des compétitions économiques

Dans certains cas, les flux de réfugiés ont ainsi pu alimenter directement les clientèles politiques de l'Etat djiboutien. Dans d'autres, ils ont plutôt mis en évidence les clivages transcendant des frontières poreuses. Dans l'Ogaden, portion du territoire éthiopien peuplée de Somali, les autorités ont utilisé la même tactique que Siad Barre : diviser pour mieux régner. Au pouvoir à Addis-Abeba depuis 1991, l'EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front) a, en l'occurrence, appuyé les minorités de la région qui craignaient l'hégémonie du clan somali des Ogaden. Lancé par le lignage makahil des Gadabursi, le Horyal Democratic Front, par exemple, a combattu les Ogaden et les Isaaq tout à la fois, ces derniers ayant pour tort d'avoir mis à sac leur fief de Dila au Somaliland, début 1991. De son côté, l'Issa and Gugura Liberation Front a renforcé ses liens avec Djibouti et quitté la mouvance irrédentiste des Ogaden, qui demandaient le rattachement de la région à une Grande Somalie (21). D'origine oromo, des Gugura sont allés s'établir à Djibouti en arguant de leurs affinités ethniques avec les Issa, à qui on les vendait autrefois comme esclaves.

En fin de compte, seuls les Ethiopiens d'origine oromo et amhara ne disposaient pas de soutiens politiques sur lesquels compter à Djibouti. Démunis de tout et arrivés sans leur famille, ils ont été très visés par les rafles policières contre les immigrés clandestins, sur le modèle de cette circulaire du ministère de l'Intérieur en date du 29 juillet 1986, qui ordonna leur expulsion de la capitale (22). L'absence de protections locales explique une telle stigmatisation, ainsi que les affrontements armés entre les gué-

(18) *Jeune Afrique*, 27 août 1991 ; *Africa Confidential*, 9 août 1991 ; Africa Watch, *Djibouti: Ill-treatment of Somali Refugees*, Human Rights Watch, New York, 30 octobre 1989.

(19) F. Piguat, « Les filières des migrants et réfugiés du Somaliland », in : R. Bocco et M.R. Djalili (éd.), *Moyen Orient : migrations, démocratisations, médiations*, PUF, Paris, 1994, p. 46.

(20) Ali Coubba, *Djibouti, une nation en otage*, L'Harmattan, Paris, 1993, p. 267-268.

(21) Le rapprochement avec l'EPRDF n'a certes pas fait l'unanimité. En 1992, sont apparues deux factions dissidentes : l'Issa Liberation Front, qui s'est allié avec la rébellion oromo dans le sud de l'Ethiopie, et le Gugura Liberation Front de Gedid Abdullahi Buh, un *ugas* (chef) qui avait refusé la tutelle de Djibouti.

(22) J. Crisp, « The Politics of Repatriation: Ethiopian Refugees in Djibouti, 1978-1983 », *Review of African Political Economy*, n° 30, 1984, p. 73-82.

rilas oromo et issa dans l'arrière-pays éthiopien : d'une certaine manière, les violences qui ont ensanglanté Djibouti les 12 et 13 juillet 1991 en ont été un prolongement. Ces heurts, opposant les Issa de la mouvance présidentielle aux Oromo de la capitale, ont fait deux morts officiellement... et soixante selon des sources indépendantes.

Au-delà des ressentiments d'ordre politique, la xénophobie à l'encontre des Ethiopiens s'est nourrie de son contingent habituel de clichés sur la pauvreté, la maladie et la criminalité. En effet, l'arrivée de réfugiés « économiques », appelés *argo* dans la langue populaire, s'est accompagnée de l'apparition d'enfants de la rue et d'indigents dormant sur des cartons à même le sol. Les clandestins sont réputés compter deux fois plus de femmes que d'hommes et leurs foyers monoparentaux sont accusés de favoriser la mendicité, la prostitution, voire la délinquance. Les étrangers constitueraient l'essentiel des 11 400 sans-abri recensés par les autorités dans la capitale, environ 3 % de la population (23). On leur impute naturellement l'augmentation des taux de criminalité, qui étaient de 7 meurtres et 107 vols pour 100 000 habitants en 1994, par exemple.

Dans un pays où plus de 40 % des actifs sont au chômage et où ne se dessine aucune véritable perspective de réforme économique, les étrangers ont en fait joué un rôle de bouc émissaire facile. Les compétitions sur le marché de l'emploi avaient d'ailleurs provoqué des incidents similaires avant l'arrivée massive de réfugiés. Dès mai 1937, des affrontements avaient causé la mort d'une dizaine d'Arabes à qui les autochtones reprochaient d'accaparer les meilleurs postes ; les émeutes nationalistes de janvier et août 1949, qui firent 44 morts, avaient ensuite visé les Gadabursi, tandis qu'une grève de dockers avait débouché sur l'expulsion des immigrants isaaq de Somalie au profit des Afar en décembre 1962 ; les procédures d'embauche avaient alors obligé les demandeurs d'emploi à présenter leur carte d'identité suite à une loi de juillet 1963 qui avait abrogé le *jus solis* et restreint l'obtention de la citoyenneté aux individus nés de parents djiboutiens (24).

Au début des années 1990, le problème n'a certainement pas concerné que les Ethiopiens et a aussi touché les réfugiés somaliens, à commencer par les Isaaq, dont le dynamisme commercial n'est pas allé sans susciter la jalousie des autochtones. En effet, cette communauté marchande est devenue une des plus actives de la capitale avec les Gadabursi et les Arabes. Elle capitalise la moitié des transactions des deux banques françaises en la place, Indosuez et la Banque de commerce et d'industrie, filiale de la BNP. Une demi-douzaine d'hommes d'affaires isaaq tiennent l'essentiel du commerce avec le Somaliland, notamment dans l'alimentation, avec Ali Mawel Diruya ou Djama Omar Seid, et dans la quincaillerie ou les matériaux de construction, avec Mohamed Djama Araleh « Jujula », Omar Abokr Tani « Mullah » et Ahmed Daher Omar (25). Lié à Omar Mohamad, le représentant du Somaliland à Djibouti, Ibrahim Abdi Kahen, dit « Dere » (le « Grand »), compte parmi les plus connus d'entre eux. Il détient un quasi-monopole sur le sucre et les cigarettes, en particulier les marques Rothmans et Peter Stuyvesant dont il est le concessionnaire officiel. Financier du Somali National Movement, il se vante d'avoir été le premier à ouvrir le marché du Somaliland lors de la déclaration d'indépendance en 1991, exportant quelque 230 000 tonnes de nourriture sur Berbera...

La plupart des réfugiés en provenance de Somalie, cependant, n'ont pas connu un tel succès et ont plutôt fait figure de fardeau économique à Djibouti. Les autorités ont même dû demander une aide alimentaire pour 10 000 nationaux qui s'étaient retrouvés dans la misère après avoir pris en charge des parents venus de Somalie. Les ruraux n'ont pas toujours été accueillis avec joie par leurs lointains cousins des villes, qui

(23) Ministère des Travaux publics, *op. cit.*, 1996, p. 98.

(24) Colette Dubois, « Migrations du travail et déplacements des réfugiés. Un siècle de politique d'accueil à Djibouti (1890-1990) », Paris, 1999, papier polycopié présenté à la conférence du SEDET, *Etre étranger et migrant en Afrique au XX<sup>e</sup> siècle* ; Colette Dubois, *Djibouti, 1888-1967 : héritage ou frustration ?*, L'Harmattan, Paris, 1997, p. 247-258.

(25) *La Lettre de l'Océan Indien*, n° 765, Paris, 17 avril 1997, p. 6.

avaient pu s'affranchir des solidarités lignagères en développant des liens sur la base de relations d'amitié – *xidhiidhin* – ou de voisinage – *deris*. Usant des prérogatives de la tradition en ce qui concernait l'aide *taakula* et le don *siin*, certains ont demandé l'équivalent de l'asile politique et sont devenus le « protégé » *magan* d'un hôte désormais responsable de leur dette du sang (26). D'autres, tel le « prétendant » *shegad*, ont dû se résoudre à adopter le lignage de leur hôte, à la différence de l'associé *soo raac*, qui perdait son nom d'origine mais gardait une position d'égalité vis-à-vis du clan d'accueil. L'afflux ne tarissant pas, beaucoup, enfin, ont été traités comme le *saar*, ce voyageur qui vient de loin et qui se pose chez autrui à l'image de l'arbre parasite vivant sur le dos d'un autre. La solidarité clanique, facile à manipuler au vu de la fluidité des généalogies, n'a bientôt plus suffi pour assurer le gîte et le couvert.

## ● Quartiers ou ghettos ?

Aujourd'hui, la pauvreté des demandeurs d'asile, conjuguée aux problèmes d'insertion urbaine, est d'autant plus gênante qu'elle a aggravé la coupure spatiale et sociale entre la « vieille ville », sur la péninsule, et sa banlieue « dépotoir » de Balbala, une cité-dortoir sans ressources ni emplois sur une plaine alluviale et inondable (voir carte). Ancien caravansérail, cette agglomération nouvelle est née fin 1966, quand des barrages militaires ont été érigés afin de freiner la croissance urbaine, contrôler les mouvements de population et interdire aux nomades le franchissement de l'oued Ambouli vers la capitale. Véritable mur de la honte à une époque où le colonialisme tirait à sa fin, cette « ligne Maginot » était protégée par des mines, des barbelés et des miradors qui ont provoqué la mort d'une dizaine de clandestins par an et ont perduré jusqu'à l'indépendance de Djibouti en 1977. Balbala, qui se trouvait à l'orée du barrage, a d'abord servi de campement pour trier et expulser les immigrés clandestins à la frontière, d'où d'ailleurs son nom, qui est une déformation de « barbelé » (27). En 1967, 10 000 Somali furent ainsi renvoyés hors des limites de la ville. À l'époque, l'endroit abritait surtout les marginaux refoulés du centre-ville et ne comptait qu'une poignée d'habitants permanents. Les autorités avaient vaguement prévu d'en faire un lotissement, le quartier 9, centré autour de la caserne Cheik Osman. Mais elles ont rapidement été dépassées par les événements. La progression de la population de Balbala a été fulgurante, passant d'une trentaine de milliers d'habitants à l'indépendance à plus de 80 000 au tout début des années 1990 et à 172 500 selon une enquête de 1997, contre 30 800 dans les cités populaires et 133 800 dans les vieux quartiers du centre-ville (28).

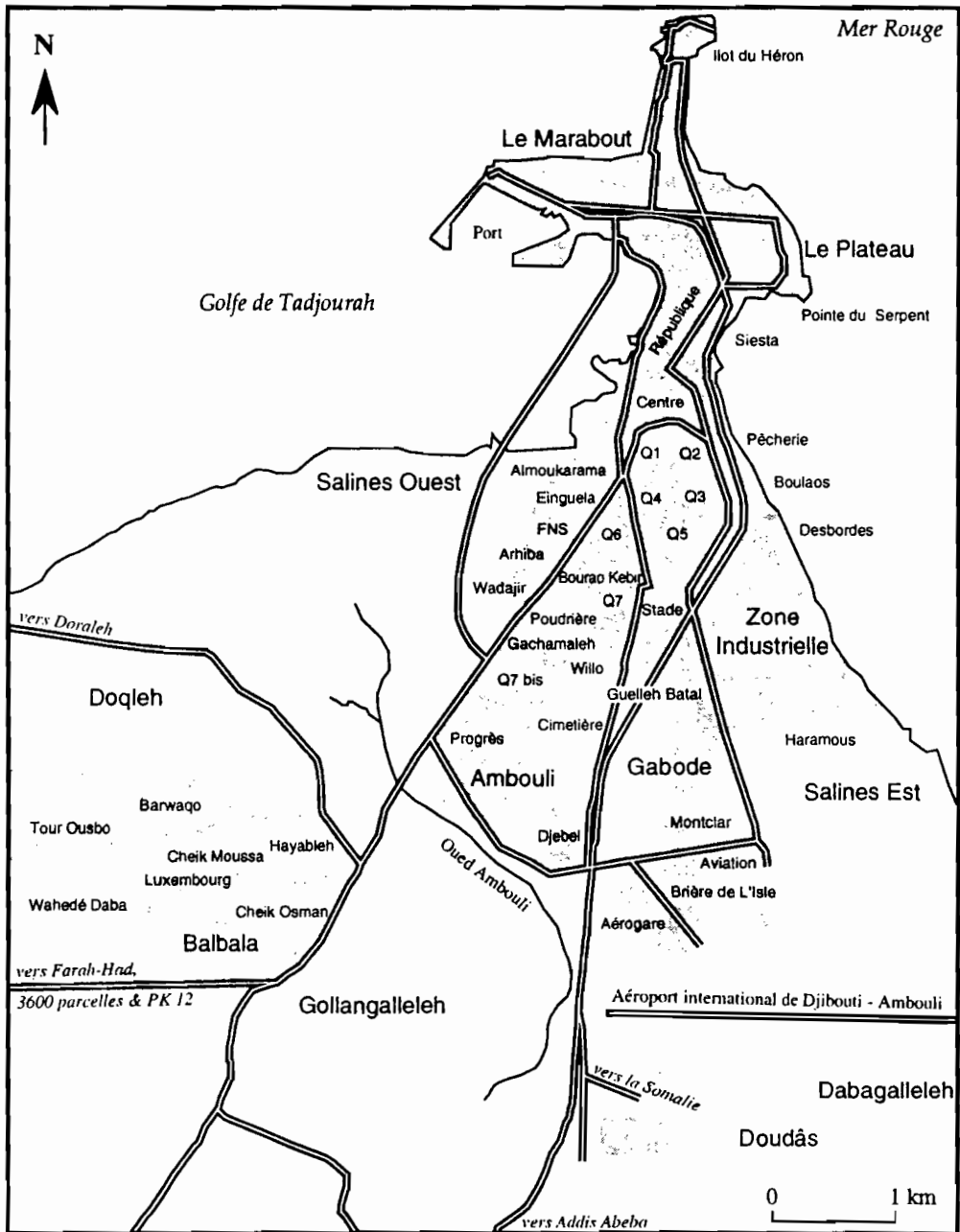
De fait, le plus gros de la croissance urbaine de Djibouti a concerné Balbala, qui a absorbé 50 % de l'accroissement de l'agglomération et comptabilisé 70 % des surfaces d'extension de l'habitat depuis 1966. Autrefois réservés aux Européens, les quartiers « chics » de la presqu'île étaient saturés : tout développement majeur y était impossible. Aussi l'expansion urbaine a-t-elle gagné la vallée de l'Ambouli, dont les potagers des maraîchers d'origine yéménite avaient longtemps marqué les limites naturelles de la capitale. L'explosion démographique de Balbala est allée de pair avec le trop-plein de la vieille ville, d'où 42 % des ménages disaient venir. Un lotissement comme Afar-Miterleh (« Afar 8 mètres ») a par exemple été construit pour reloger les « décasés » de la cité Arhiba. De son côté, Hayableh, ou Tour Ousbo de son nom officiel, a servi à abriter les habitants des bidonvilles de Balbala que le gouvernement avait eu toutes les peines à détruire, leur expulsion provoquant quatre morts lors d'affrontements avec les forces de l'ordre le 3 janvier 1989.

(26) Mohamed Mohamed-Abdi. *Xeer Soomaali. La cohésion de la nation*. Université d'histoire, Besançon, photocopie, 1995, p. 40-41.

(27) Voir le roman d'Abdoulrahman Waberi, *Balbala, Le Serpent à Plumes*, Paris, 1997, 192 p.

(28) République de Djibouti, *op. cit.*, 1998, p. 68.

# La ville de Djibouti



Au vu de sa masse critique et de la chronologie des conflits dans la région, Balbala a également réceptionné la majorité des réfugiés et déplacés. D'après des sondages, près de 37 % des habitants de Balbala sont arrivés entre 1989 et 1993, pendant la guerre civile et l'effondrement des dictatures éthiopienne et somalienne, alors que 22 % et 28 % de ceux des anciens quartiers et des cités, respectivement, ont débarqué entre 1994 et 1996 (29). La proportion d'étrangers est certes plus forte dans les anciens quartiers – 10 % – qu'à Balbala – 1,4 % – et dans les cités comme Einguela ou Arhiba – 2,2 %. Mais ces chiffres ne reflètent pas la prédominance démographique de Balbala ; la distorsion vient de ce que les anciens quartiers recevaient traditionnellement les immigrants éthiopiens, en particulier les prostituées et les domestiques, tandis que les déplacés afar ont utilisé leurs connections lignagères pour aller s'entasser dans les cités populaires, notamment Arhiba, où un grand nombre de ménages comptaient plus de douze personnes.

A Balbala, les nouveaux venus ont pu s'établir plus facilement que dans un habitat surpeuplé. Ils n'ont de toutes façons pas eu le choix, car aucune structure n'avait été prévue pour les recevoir. La construction de cités dites « populaires », en l'occurrence, n'avait ciblé que les citadins aux revenus conséquents, avec les lotissements du Stade, d'Einguela, d'Arhiba, du Progrès et de FNS dans les années 1960, puis de Wilo, Gabode, Cheik Osman, Poudrière, Gachamaleh, Guelleh Batal, Aviation et Hayableh dans les années 1970 et 1980. En 1967, la cité Arhiba, par exemple, avait logé les dockers du port, c'est-à-dire les employés du secteur formel et non les ruraux tout juste débarqués en ville. Au milieu des années 1980, la réhabilitation des anciens quartiers « indigènes » n'a pas été plus significative de ce point de vue. Appelée opération *Tiroir* parce qu'elle consistait à recaser les habitants sur un terrain voisin, le temps de réaménager la partie ainsi dégagée, elle a également visé les populations déjà les mieux insérées dans le tissu urbain. De la même façon, les lotissements des années 1990, tels Luxembourg ou Haramous (les « coups partis »), se sont adressés aux classes moyennes. Avec 1 250 logements, le parc locatif de la Société immobilière de Djibouti s'avère aujourd'hui dérisoire et ne touche qu'une infime minorité de citadins.

L'installation de déplacés et de réfugiés, surplus indésirable, a donc été d'autant moins suivie que les autorités s'avéraient déjà incapables de gérer la croissance naturelle de l'agglomération. La capitale, qui n'a pas de municipalité élue, constitue un des cinq districts du pays, sous la responsabilité d'un commissaire de la République nommé par le président et placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur. Ce district est en principe chargé de la planification urbaine, mais réalise peu d'investissements en infrastructures : en 1995, 93 % de son budget servait à payer les salaires des employés (30). Ses tâches, qui plus est, concurrencent celles de l'Aménagement du territoire et de la Direction de l'urbanisme. De nombreuses contradictions dans ce domaine ont favorisé un développement assez anarchique de la capitale. Malgré les décrets du 4 août 1979 et du 10 octobre 1991, qui réglementent l'expropriation pour cause d'utilité publique, l'administration, par exemple, a très rarement démolé les bâtiments érigés sans permis de construire.

Pour autant, cela ne s'est pas traduit par l'apparition de bidonvilles à proprement parler. La structure de l'habitat ne s'y prêtait pas. Sachant la propension des Djiboutiens à investir dans l'autoconstruction, 54 % des logements ont été occupés par leur propriétaire et 80 % des transactions foncières ont été consignées par l'administration (31). Le pourcentage de constructions précaires est même tombé de 38 % en 1983 à 30 % en 1997. A Balbala, les autorités ont d'ailleurs fini par prendre acte de la poussée urbaine et par autoriser l'installation des nouveaux venus dans des lotissements d'urgence où elles ont délivré des permis d'occupation provisoire, à défaut de titres fonciers.

(29) *Ibid.*, p. 128-129.

(30) Ministère des Travaux publics, *op. cit.*, 1996, p. 21.

(31) *Ibid.*, p. 20-21.

Les procédures d'attribution des sols ont été simplifiées et ont légalisé les cessions de terrain à l'amiable du moment que les propriétaires des cabanes allaient se faire enregistrer auprès de l'administration. Des lotissements formels ont également vu le jour à Hayableh, Barwaqo, 3 600 parcelles, Wadajir, Cheik Moussa, Afar-Miterleh – près de Wahédé Daba – et 5 000 parcelles – au Point kilométrique 12. Approuvé en 1985, le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme a officiellement prévu un développement de la ville vers Doraleh : construits au début des années 1990, le pont d'Italie, sur l'oued Ambouli, et la route de Venise, le long des Salines Ouest, ont ainsi permis de désenclaver Balbala.

Mais c'est surtout la force de la poussée urbaine, largement alimentée par l'arrivée de déplacés et de réfugiés, qui a empêché la naissance d'un ghetto en mélangeant les nouveaux venus aux citoyens refoulés du centre-ville. Reste que l'expansion de Balbala pose de nombreux défis aux autorités, car il n'est pas évident qu'elle évitera les explosions sociales habituelles aux grandes villes africaines. D'ores et déjà, la configuration du site laisse transparaître un développement à deux vitesses, avec les meilleures infrastructures pour les vieux quartiers de la péninsule et une politique de pis-aller dans les zones informelles de la plaine. Les risques sont également tactiques. Pour l'instant, les élites d'un Etat clientéliste ont surtout accueilli les déplacés en fonction de leur patrimoine ethnique, contribuant à exacerber les sentiments xénophobes et les identités communautaires sur une base lignagère et non pas nationale. D'une certaine façon, la déconstruction d'une « cité-Etat-nation » se lit à travers les procédures d'admission des demandeurs d'asile.

## ● Une « République refuge » ?

Paradoxalement, la jeune République de Djibouti résulte elle-même d'un vaste brassage de population. Aussi l'encadrement des migrations devrait-il nécessiter de la pondération et une neutralité bienveillante : à moins que l'émergence d'une conscience nationale ne se fasse au forceps, contre les habitants des environs, ce qui est impossible au vu des rapports de force existants. Avec des revenus provenant de la « location » d'installations à l'armée française et des activités de transit portuaire à destination du reste de la région, Djibouti vit de rentes internationales et constitue donc, sans tenir compte de la présence militaire de la France, une proie facile, à la merci de voisins théoriquement bien plus puissants. Certes, l'appétit expansionniste que suscite un port stratégique met justement en concurrence des ambitions rivales et interdit une annexion pure et simple par l'une des parties. Cela garantit la souveraineté de la petite nation djiboutienne, encourageant par là même son caractère de refuge pour les populations alentour.